

A&L TRAVEL

Société à Responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social : 20 Rue de la Mairie
60270 – GOUVIEUX
En cours d'immatriculation

---:---

Nomination du gérant

---:---

LES SOUSSIGNEES

La société « FEEL FENIX »

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €
Dont le siège social est à ERMONT (95120) 6 Rue Claude Farrere
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PONTOISE sous le numéro 981.258.551.
Représentée par sa Présidente, Madame MASALIAS HUGUET Laia.

La société « SANTIN&CO »

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €
Dont le siège social est à GOUVIEUX (60270) 20 Rue de la Mairie
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COMPIEGNE sous le numéro 981.674.237.
Représentée par sa Présidente, Madame SANTIN PAINVIN Ameline.

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société « A&L TRAVEL » pour désigner d'un commun accord les premiers gérants de la Société, conformément aux dispositions de l'article 15, Titre III des statuts de ladite société,

A cet effet, les associés ont convenu ce qui suit :

I – Nomination des co-gérants

Les soussignés nomment en qualité de Co-gérants de la société :

Madame SANTIN PAINVIN Ameline et Madame MASALIAS HUGUET Laia, pour une durée indéterminée, lesquelles entreront effectivement en fonction à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

A.S
L.H.H

Lesquelles déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées.

Elles affirment n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs des co-gérants

Les Co-gérantes exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et aux conditions prévues dans les statuts.

III – Rémunération des co-gérants

La rémunération des co-gérantes sera fixée ultérieurement.

En outre, elles auront droit au remboursement de leurs frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à GOUVIEUX (60)

Le 01/12/2023

La société « SANTIN&CO »

Représentée par Madame SANTIN PAINVIN Ameline

« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérante »

Bon pour acceptation des fonctions
de co-gérante



La société « FEEL FENIX »

Représentée par Madame MASALIAS HUGUET Laia

« Bon pour acceptation des fonctions de cogérante »

Bon pour acceptation des fonctions de cogérante



A-S
L.M.H